

Info'Com-CGT appelle à maintenir « Vu » et exige la protection des personnels menacés

Info'Com-CGT, syndicat représentatif au sein de France TV Studio, exprime sa profonde opposition à la décision annoncée par France Télévisions de mettre fin, au 30 juin 2026, à l'émission « Vu », diffusée quotidiennement sur France 5 et produite par France TV Studio.

Depuis son arrivée au sein du groupe France Télévisions, en 2017, dans le prolongement du mythique « Zapping » de Canal +, « Vu » s'est imposé comme un programme singulier dans le paysage audiovisuel français. En quelques minutes, l'émission offre chaque jour un regard critique sur l'actualité télévisuelle, les discours médiatiques et politiques, ainsi que sur les représentations véhiculées à l'écran. Son succès et sa longévité témoignent de son utilité auprès du public.

À moins d'un an de l'élection présidentielle, alors que les enjeux de pluralisme, de lutte contre la désinformation et d'éducation aux médias n'ont jamais été aussi importants, la décision prise par France Télévisions soulève de nombreuses interrogations. Au-delà des considérations budgétaires avancées, il est légitime de s'interroger sur les motivations réelles d'un choix qui prive le service public audiovisuel d'un programme reconnu pour son regard libre et critique sur l'information.

Info'Com-CGT tient également à rappeler que, derrière cette décision, se trouvent des femmes et des hommes dont l'engagement professionnel a permis de construire, année après année, la qualité et la réputation du programme.

Des dizaines de salariés sont directement concernés, permanent-es comme intermittent-es : technicien-nes, journalistes, documentalistes, monteurs et monteuses, personnels administratifs ou de production. Certain-es travaillent sur « Vu » depuis sa création au sein de France Télévisions ; d'autres étaient déjà présent-es dans l'aventure du « Zapping » sur Canal + et portent depuis de nombreuses années un savoir-faire unique.

Il est inconcevable que ces professionnel-les deviennent les victimes collatérales d'une décision dont ils et elles ne sont en rien responsables.

Le syndicat apporte son entier soutien au collectif des salarié-es mobilisé contre cette suppression et demande :

- le réexamen immédiat de la décision d'arrêt de l'émission par France Télévisions ;
- l'ouverture d'un dialogue transparent avec les équipes concernées ;
- la garantie du maintien de l'emploi et des conditions de travail de l'ensemble des salarié-es permanents et intermittent-es concernés ;
- la recherche de toutes les solutions permettant d'assurer la poursuite de « Vu », au sein du groupe France Télévisions ou sous toute autre forme permettant de préserver son existence.

Tant qu'il restera une possibilité de sauver cette émission, Info'Com-CGT continuera à défendre l'avenir de ce programme emblématique.

**Non à l'arrêt de « Vu » !
Oui à la défense de l'emploi, du pluralisme et de la liberté de regard
sur l'information**

Contact Info'Com-CGT : news@infocomcgt.fr / 06 83 08 94 33

